Aide financière aux études
Québec

Déclaration de la mère 2011-2012

Cliquez « C'est mieux que du papier! »
www.afe.gouv.qc.ca

1151 (1 de 2)

* F 0 0 1 1 5 1 *

Réservé à l'Aide financière aux études

L'information fournie dans ce formulaire nous servira à déterminer la contribution des parents en ce qui concerne le calcul de l'aide financière aux études. Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes la mère ou la répondante d'un étudiant ou d'étudiants qui font une demande d'aide financière pour l'année 2011-2012. Vous n'avez à remplir qu'un seul formulaire, peu importe le nombre d'étudiants dont vous êtes la mère ou la répondante.

Note : Si vous êtes, au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la répondante de l'étudiant ou des étudiants, consultez la page 21 du guide.

1 Identité de la mère ou de la répondante (guide, page 22)

Nom

Date de naissance
A M J

Prénom

Numéro d'assurance sociale

Langue de correspondance
☐ Français ☐ Anglais

Adresse de résidence

Numéro

Rue

Direction
(Nord, Sud, Est, Ouest)

Appartement

Municipalité

Municipalité (suite)

Province

Code postal

Numéro de téléphone (résidence)
Ind. rég.

Pays

Autre numéro de téléphone
Ind. rég.
Poste

Adresse électronique

Si vous inscrivez votre adresse électronique, vous recevrez votre correspondance par courriel.

2 Enfants à charge (guide, page 22)

Inscrivez les renseignements demandés sur tous les enfants à votre charge qui font partie des groupes A, B ou C définis à la page 27.

Si vous êtes la répondante, au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, d'un étudiant ou d'étudiants qui font une demande d'aide financière, vous devez l'ajouter ou les ajouter à la liste.

N'oubliez pas de cocher la case correspondant au groupe et d'inscrire le code permanent de chaque enfant ou étudiant.

Note : Seuls les enfants d'âge scolaire ont un code permanent.

Étudiant qui fait une demande d'aide financière

Inscrivez les renseignements sur un de vos enfants qui appartient au groupe C et qui fait une demande d'aide financière. N'oubliez pas d'inscrire son code permanent. Cela nous permettra de faire le lien entre sa demande et votre formulaire. (Pour savoir où trouver un code permanent, consultez le guide à la page 22.)

Nom

Groupe
A ☐ B ☐ C ☐

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance
A M J

Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2011? ☐ Oui ☐ Non

Je suis ☐ la mère **OU** ☐ la répondante de cette personne.

2 Enfants à charge (suite)

Autres enfants à charge

Inscrivez les renseignements sur tous les autres enfants à votre charge, qu'ils aient ou non fait une demande d'aide financière.

Nom

Prénom

Groupe A B C

Date de naissance A M J

Code permanent attribué par le Ministère

Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2011? ☐ Oui ☐ Non

Je suis ☐ la mère **OU** ☐ la répondante de cette personne.

Nom

Prénom

Groupe A B C

Date de naissance A M J

Code permanent attribué par le Ministère

Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2011? ☐ Oui ☐ Non

Je suis ☐ la mère **OU** ☐ la répondante de cette personne.

Nom

Prénom

Groupe A B C

Date de naissance A M J

Code permanent attribué par le Ministère

Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2011? ☐ Oui ☐ Non

Je suis ☐ la mère **OU** ☐ la répondante de cette personne.

Nom

Prénom

Groupe A B C

Date de naissance A M J

Code permanent attribué par le Ministère

Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2011? ☐ Oui ☐ Non

Je suis ☐ la mère **OU** ☐ la répondante de cette personne.

Si vous manquez d'espace, utilisez une autre feuille que vous joindrez au présent formulaire.

3 Revenus (guide, page 22)

Revenu brut déclaré à Revenu Québec

Si vous n'avez aucun revenu, inscrivez « 0 » (zéro).

Revenu total inscrit à la ligne 199 de votre déclaration de revenus du Québec pour l'année d'imposition 2010. Si des revenus de retraite vous ont été transférés par votre conjoint (ligne 123 de votre déclaration de revenus), vous devez les soustraire du montant inscrit à la ligne 199 et inscrire le nouveau montant ainsi obtenu. ..... ,00 $

Revenu brut déclaré dans une autre province ou un autre pays pour la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 et non déclaré à Revenu Québec

Revenu brut total inscrit dans une déclaration de revenus produite dans une autre province ou un autre pays. Inscrivez le montant en devises canadiennes. Vous devez fournir une pièce justificative. Pour plus de détails, consultez le guide à la page 22. ..... ,00 $

4 Signature de la mère ou de la répondante (guide, page 22)

Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Signature de la mère ou de la répondante **X** _____

Date A M J

En vertu du paragraphe o) de l'article 69.1 de la Loi sur le ministère du Revenu, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport comparera les revenus déclarés dans la section 3 avec ceux que vous avez déclarés à Revenu Québec.

Réservé à l'Aide financière aux études ☐